

INFOS PARENTS :

JEUX CO : Jeux collectifs - **LUDOTHEQUE** de la MJC de Vienne
TROTTINETTE : Prévoir matériel et gants selon la météo / Casque conseillé -
CARTABLE : Possibilité d'apporter son cartable – Un temps sera dédié aux devoirs pour ceux qui le désirent . **ESCRIME** avec le cercle d'escrime de Vienne chaussettes obligatoires . **BLOC SESSION :** En bus de ville, chaussettes obligatoires – **LA TURBINE :** Game Center à Pont-Evêque. **LIRE ET FAIRE LIRE :** Lectures par des bénévoles de l'association au centre de loisirs. **PISCINE :** à St Romain en Gal / Bonnet de bain bleu obligatoire / Pas de short de bain / Brassards gonflés et accrochés au sac. **ATELIER PATRIMOINE :** Au musée de St Romain en Gal « Les aventures d'Hercule ».
LASER GAME : Game Center Pont-Evêque bus de ville, baskets obligatoires.

TOUS LES JOURS :

Sac à dos + bouteille d'eau nominative + goûter et tenues adaptée aux activités et à la météo.

Pour les nouvelles inscriptions ou réinscriptions, un dossier est à constituer : 1 fiche de renseignements / 1 fiche sanitaire + photocopie des vaccins + signature du règlement intérieur + assurance extra-scolaire ou responsabilité civile + 2 enveloppes timbrées complétées à votre adresse + 2 supplémentaires si vous désirez des factures pour votre C.E. + documents juridiques si séparation des parents.

Les fiches sont téléchargeables sur le site : alshpetitsfutes.fr

Tarifs horaires de 1.30€ à 2.90 € selon le Quotient familial CAF à fournir si inférieur à 1501 (sinon le tarif maximum sera retenu)

Adhésion annuelle de 35 € par famille (valable un an de vacances à vacances)

Prix du repas : 4.50 € .Suppléments : 5 € pour les sorties et intervenants extérieurs. Seule obligation d'inscription : Quand l'enfant est inscrit à la sortie hebdomadaire du jeudi , il doit être inscrit à 2 autres journées de la même semaine.

Le paiement complet de la réservation se fait au moment de l'inscription. ANCV et prise en charge C.E. sont acceptés.2 chèques possibles à l'ordre de : ALSH Petits Futés Dépôt fin octobre et fin novembre.

Les inscriptions sont enregistrées dans la limite des places disponibles et si le dossier est à jour. Une fois enregistrées les inscriptions ne sont plus modifiables. Le tableau et le paiement sont à donner lors d'une permanence ou avant le début des vacances. Possibilité de les déposer dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie de Ste Colombe, **jusqu'au mercredi antérieur au début des vacances et si dossier complet.**

S'il y a un souci avec l'inscription, vous serez contactés au plus vite.
Les inscriptions pendant les vacances sont possibles auprès de la directrice selon les places disponibles.

ALSH « Les Petits Futés » - Place Charles de Gaulle - 69560 Ste Colombe



ALSH Les petits futés

Vacances d'automne



Permanences d'information et d'inscription :

Les mercredis 07 et 14 Octobre de 16h30 à 18h30

A l'accueil de loisirs (derrière l'école de Ste Colombe)

Pour tout renseignement, consultez notre site : **alshpetitsfutes.fr**

Ou contactez la directrice **Annie Caire : 06.63.82.04.70**

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : **ALSH Les Petits Futes**

